

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Réception des travaux de l'entrée ouest

Les travaux à l'entrée ouest de Châtillon touchent à leur fin. La plus grosse partie a fait l'objet d'une réception jeudi 24 octobre. Quelques détails à régler ont été notés, mais le résultat est déjà là !

Une chose est sûre : le lieu commence à être utilisé. Des touristes, en particulier des cyclistes, y font halte pour pique-niquer et disposent de plusieurs points de parking vélo. Les pétanqueurs du "Bel âge" viennent jouer sur la partie réservée à la pétanque. Dans quelques années, les arbres y feront de l'ombre. À noter qu'il y a à proximité un point d'eau potable (l'eau de la fontaine n'est pas potable), et des toilettes confortables.

Aux abords, la signalétique routière a été mise en place : les habitants bénéficient maintenant d'un chemin sécurisé qui joint le quartier des vignes et le centre du bourg. 2 ralentisseurs rappellent aux automobilistes que la vitesse est désormais limitée à 30 km/h.

Les derniers ajustements faits, viendra le moment de l'inauguration de cet espace accueillant !



Tournoi de Baby-foot dans le dépôt de locomotives
Voir numéro de décembre de l'Echo !



Compostage : informations

Le groupe de bénévoles qui gère le compostage à Châtillon avait appelé la population à venir s'informer le vendredi 18 octobre sur place près du composteur du Champ de Foire. Le temps humide et plutôt frais n'a pas encouragé les clients du marché à s'approcher du composteur.

Néanmoins ce fut l'occasion de discuter avec quelques personnes.

Delphine Meslalla, animatrice "Prévention des Déchets" à la communauté de communes du Diois, nous a reprécisé les phases et conditions de la fabrication d'un bon compost.

Le compostage est une façon de reproduire

en matière organique comparable à de l'humus. Ceci guide les bonnes pratiques :

Apports :

Déchets végétaux découpés en petits morceaux (épluchures, reste de légumes, fruits abîmés découpés ...). On peut éventuellement mettre des fleurs fanées ou autres végétaux à condition de les découper en petits morceaux.

Entretien :

Aérer le compost régulièrement (oxygène)

Ajouter des copeaux de bois qui allègent le compost et le structurent

Vérification de l'humidité en période très sèche : éventuellement arroser légèrement.

Recommandations :

Pour les utilisateurs du village nous leur demandons surtout :

- d'éviter de mettre des fruits ou des légumes entiers : les couper en morceaux
- de ne pas mettre de plastique et tout produit non compostable : attention aux gobelets en carton qui contiennent souvent des plastiques
- de broyer les coquilles d'œuf
- d'étaler les dépôts
- de mettre un peu de copeaux (disponibles dans le bac de droite) sur le dessus du compost.

À noter :

La démarche du compostage peut être entreprise chez eux par les particuliers qui ont un jardin.

Composter diminue fortement le volume des ordures ménagères, ce qui réduit les volumes transportés pour leur traitement.

Enfin : l'équipe de bénévoles cherche toujours quelques volontaires supplémentaires !



rapidement ce qui fait la richesse de l'humus caractéristique d'un sol fertile. C'est l'action de bactéries aérobies (elles ont besoin d'oxygène), de champignons et des vers de terre qui permet de transformer assez rapidement les déchets végétaux

Stage "Fabrique ta flûte de Pan !

Organisé par notre flûtiste Daniel Brandt : l'Echo a assisté à une séance.

Juste une photo pour montrer un atelier : taille des roseaux, assemblage, accordage : il ne reste qu'à souffler... À défaut de condor, El buitre pasa ! (le vautour passe). Les participants semblent ravis !



Réhabilitation du collecteur principal de Châtillon-en-Diois

Depuis plusieurs années une partie importante des eaux vannes de Châtillon sont reçues dans un collecteur qui longe le Bez, passe par la Conche et rejoint le lagunage après un long trajet. Ce collecteur présente des contre-pentes, est obstrué par des racines. Il est donc nécessaire d'intervenir. En fait la pente globale du collecteur est trop faible pour reprendre le même trajet. Nous envisageons donc la mise en place d'une station de relevage.



Nous bénéficions d'une assistance à maîtrise d'ouvrage du département et les études sont maintenant lancées. Pour vérifier la faisabilité d'implanter une station de relevage, un sondage a été réalisé le long de l'ancien parcours de l'égout le long du Bez (en contre-bas du chemin des Aires). Le résultat est positif puisque nous n'avons rencontré que des alluvions jusqu'à plus de 3 mètres de profondeur. C'est le début d'un nouveau chantier pour Châtillon ! Pour cela Eric Genin nous a montré ses compétences comme conducteur de pelle mécanique !



27 octobre 2024, La Foire d'automne

Comme chaque année, les jeunes loups ont organisé cette foire traditionnelle. La météo ne fut pas complètement de la partie avec quelques moments humides, mais les visiteurs étaient au rendez-vous ! Parfois on parle de Foire aux pommes ! Mais pas beaucoup de pommes cette année ! On a pu aussi trouver des produits locaux : miel, pommes de terre, charcuteries locales et les produits proposés par des forains : chaussures, chapeaux, vêtements, ustensiles divers etc. Cela rappelle les foires d'antan, qui permettaient aux villageois de vendre leur production ou de s'approvisionner de tout et de rien.

Quant à la buvette-restaurant, elle a comme toujours occasionné un embouteillage sur la chaussée, où jeunes et moins jeunes loups assuraient à la fois le service et la consommation ! Le menu proposé a plu aux visiteurs et l'Echo diois a mis sa note de musique pour faire oublier un peu

la grisaille. Longue vie à cette foire traditionnelle et merci aux jeunes loups de perpétuer la tradition.





TENNIS CLUB CHÂTILLON C'est la rentrée !

Parallèlement à la rentrée scolaire, le Tennis Club de Châtillon a lui aussi fait sa rentrée.

Ils sont 16 enfants, entre 6 et 11 ans, habitant dans les villages alentour : Saint-Roman, Boulc, Solaure-en-Diois, Recoubreau et Châtillon-en-Diois, venus ou revenus pour découvrir ou se perfectionner au tennis.

Ainsi chaque mercredi après-midi, répartis en deux groupes en fonction de l'âge, les enfants se retrouvent sous la conduite de Maria Luisa Luzuriaga, monitrice diplômée du club.

Maria Luisa a le don tout féminin d'une ferme patte de velours agrémentée des mots qui apaisent les éventuels débordements de ces jeunes. Elle est souvent aidée par Marc Cheva bénévole missionné par le bureau du Club.

Les deux cours ont fait le plein et certaines inscriptions plus tardives ont été redirigées, à notre corps défendant, vers les clubs du Haut Diois.

Cette année sera riche en progrès. Dès l'automne,



plus précisément dès le premier novembre, la pluie ou le gel ne permettant pas d'utiliser les courts nous nous déplacerons, avec l'accord de la Mairie, dans la salle Kubnick jusqu'à fin mars, voire plus tard en fonction de la météo.

La reprise effective, pour la saison 2024-2025, de l'entité tennistique appelée "territoire Drom'Eyrieux" permettra d'organiser des rencontres dans les clubs de la vallée de la Drôme, pilotées par des moniteurs du Comité Drôme-Ardèche.

Nous aurons parfois besoin, en dehors de leur accord de principe pour ces déplacements, que les parents soient présents pour du covoiturage.

Nos futurs champions feront ainsi face à de nouveaux défis tennistiques !

Le bureau du Tennis Club.



Roland Covarel lauréat d'un "Set d'or" après 16 années de présidence du Tennis Club de Châtillon



Vendredi 18 octobre en soirée s'est tenue au siège du Comité Drôme-Ardèche de la Fédération Française de Tennis l'assemblée générale annuelle. Outre les dispositions de rigueur, ce fut aussi l'occasion d'attribuer des "Set d'or" en récompense à certains dirigeants de club ou de territoire pour services rendus.

Il fallait que les candidats méritants aient au moins 7

années de responsabilité au sein d'un club. À partir de propositions, le jury a récompensé certains dirigeants.

Roland Coravel a présidé pendant 16 ans le Tennis Club de Châtillon-en-Diois. Durant toutes ces années, il a animé l'équipe de bénévoles. Faute de moniteurs, il a pris en charge l'école de tennis et enseigné la pratique du tennis aux enfants du canton. En outre il a impulsé pour le club de nombreux aménagements des infrastructures. Il était bien normal qu'au vu de son investissement son club le propose.

Le Comité, dont il fut un membre assidu pendant 8 années l'a honoré d'un "Set d'or", distinction hautement symbolique.

Christophe Parmentier
Président du Tennis Club de Châtillon-en-Diois

Besoin d'aide ou d'accompagnement dans vos démarches administratives du quotidien ?

Réaliser des démarches administratives par internet ou par papier n'est pas toujours facile. C'est pourquoi, chaque semaine à la mairie, vous pouvez rencontrer des conseillers France-Services. Ils sont formés et habilités pour accompagner les habitants dans de nombreuses démarches administratives en relais des services publics (CARSAT, CPAM, ANTS, CAF, DGFIP, France Travail, MSA, ANAH ...).

Ils vous accueillent dans un bureau confidentiel et sont compétents pour :

- informer, orienter et faciliter l'accès aux services et aux droits;
- accompagner dans les démarches en ligne et papier;
- aider à la compréhension, à la constitution et au suivi des dossiers;
- informer sur le bon usage des outils numériques.

L'accueil est assuré :

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 9h à 12h

Ce service de proximité, porté par la communauté de communes du Diois, est gratuit. Il est soutenu par la commune qui met un bureau individuel à disposition des conseillers France services.



Source : juridictions financières

Pour plus d'informations, et pour prendre rendez-vous, contactez **vos France services** au **04.75.22.31.87.**

Note : Un dispositif salué par la cour des comptes :

Extrait du rapport de la cour des comptes en date du 04 septembre 2024

"Initié par la circulaire du Premier ministre Edouard Philippe du 1^{er} juillet 2019, le programme France services a été présenté comme une réponse au sentiment de relégation et d'éloignement à l'égard des services publics vécu par une partie de la population. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), il repose sur un réseau de porteurs locaux (collectivités territoriales, La Poste, associations, etc.) et associe désormais onze opérateurs nationaux pour accompagner les usagers dans l'accomplissement en ligne de leurs démarches administratives."

La cour note :

"Le déploiement réussi d'un réseau de proximité au service de la cohésion des territoires..."

Cinq années après le début de son déploiement, le réseau France services représente plus de 2 840 espaces en France (antennes comprises)."

Cependant la cour note aussi :

"Des conditions d'une réussite dans la durée non encore pleinement réunies. "

et ... "Les conseillers de France services réalisent efficacement un accompagnement individuel auprès d'usagers éloignés des pratiques numériques. Ils ne peuvent, en revanche, rendre les personnes plus autonomes à l'égard de l'outil numérique sans l'appui des autres acteurs de l'inclusion numérique à l'échelle des départements."

Bibliothèque municipale Yvonne Oddon

À l'occasion de la manifestation nationale "**biblis en folie**" le **dimanche 29 septembre**, les bénévoles de la bibliothèque ont concocté un "défi lecture".

Vous avez encore 5 mois, jusqu'à fin mars, pour réaliser ce modeste défi ! C'est l'occasion de varier un peu vos choix en recherchant sur les rayons de la bibliothèque 10 livres différents en fonction de 10 critères, pour certains un peu farfelus. Nous parions que vous découvrirez des livres dont vous ne soupçonniez pas l'existence sur nos étagères !

Exceptionnellement la prochaine réunion du "**club de lecteurs**" aura lieu le **jeudi 7 novembre à 17h30** (au lieu du vendredi). Vous pouvez venir y partager vos coups de cœur et donner à d'autres l'envie de les lire. Ces rencontres sont ouvertes à tous. Les livres évoqués peuvent être des livres personnels, qu'ils soient ou non disponibles à la bibliothèque.

La vente d'automne de la bibliothèque a dû être un peu décalée cette année. C'est le **samedi 9 novembre (de 15h à 19h)** et le **dimanche 10 novembre (de 9h à 18h)** que vous pourrez chiner parmi les milliers de livres de toutes sortes que nous vous proposons à tout petit prix. Merci à tous ceux qui nous ont apporté des livres. Ces livres pourront ainsi trouver de nouveaux lecteurs !

La vente suivante aura lieu en mai !

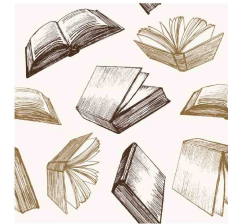
Contact :

bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

**Bibliothèque municipale
Yvonne Oddon**
Châtillon en Diois

Octobre 24 – Mars 25

Participez au défi lecture !



**Lire 10 livres
de la bibliothèque
respectant
10 critères**

Demandez le règlement !

Bibliothèque "Yvonne Oddon"

Châtillon Livres et Rencontres

Vente de livres



**Sam. 9 nov. 15h-19h
Dim. 10 nov. 9h-18h**

Salle des Fêtes H. Kubnick
Châtillon-en-Diois

Merci aux donateurs !

Entrée gratuite

Des nouvelles de l'ABC de Châtillon.

Ce mois-ci, emmenée par Jean-Pierre Vincent et Serge Queyrel, une dizaine de personnes du groupe ABC de Châtillon est allée observer une zone humide à l'entrée du vallon de Baïn. Benjamin Petit, notre service civique ABC, nous a montré les plantes caractéristiques qui poussent tout autour (joncs, carex). Ces plantes permettent de déterminer que l'endroit est bien une zone humide permanente et non une flaque temporaire.

Au passage, un peuplier (un "pibou" dans la langue locale) a retenu notre attention. D'un diamètre important, il comporte des creux où les animaux peuvent s'établir. Un peu surpris, nous avons constaté qu'un pin s'est enraciné au-dessus du tronc et qu'il a réussi à grandir, nourri par le vieil arbre. Il est bien possible qu'un écureuil ait caché quelques graines au creux de cet arbre et qu'elles aient profité

de conditions favorables pour germer et pousser.

Enfin, en début de soirée, certains se sont retrouvés et ont pu entendre, grâce au dispositif qui rend les ultra-sons audibles en les transformant en fréquences plus basses, les chauves-souris qui volent dans les rues du village. Plus de 10 espèces ont été détectées ainsi !



Pipistrelle en vol

Photo : ABC de
Nîmes métropole



Pin
poussant
sur le
pibou

Repas dansant organisé par la
Gymnastique Volontaire du Haut
Diois

Réservation et paiement obligatoire :
Tabac Presse, Carrefour Express,
Pharmacie, Boulangerie

La Gymnastique Volontaire du Haut Diois
organise un

Repas dansant

avec

Trio Trinita

Samedi 30 Novembre 2024
19h30

Salle des fêtes Kubnick de Châtillon-en-Diois

Repas à 30€ :

- Caillette chaude, salade endives et bleu du Vercors
- Joue de porc confite à la moutarde et son accompagnement
- Dessert, café

Buvette pour l'apéritif !

Réservations et paiements obligatoires :
Tabac Presse / Carrefour / Pharmacie / Boulangerie



Comité consultatif "équipements urbains"

L'article L. 2143-2 du CGCT prévoit la constitution de comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune.

Ces comités peuvent comprendre des personnes qui n'appartiennent pas au conseil municipal, .

Ils sont librement créés par le conseil municipal qui en fixe la composition, sur proposition du maire. Ils sont présidés par un membre du conseil municipal désigné par le maire.

Le conseil municipal a créé un comité consultatif "équipements urbains" en veillant à avoir des représentants de Châtillon et des villages de Treschenu-Creyers.

Composition :

Président : Jacques Malod
 Monique Orand (Les Nonières, Béneville)
 Huguette Maillefaud (Mensac, Archiane)
 Michel Corréard (Menée)
 Colette Moreau (Châtillon)
 Bernard Ravet(Châtillon)
 Patrick Jonas (Châtillon)
 Roland Martin(Châtillon)

Phase 1 Recensement et report sur les plans des villages (symboles)

Les éléments suivants ont fait l'objet d'un recensement.

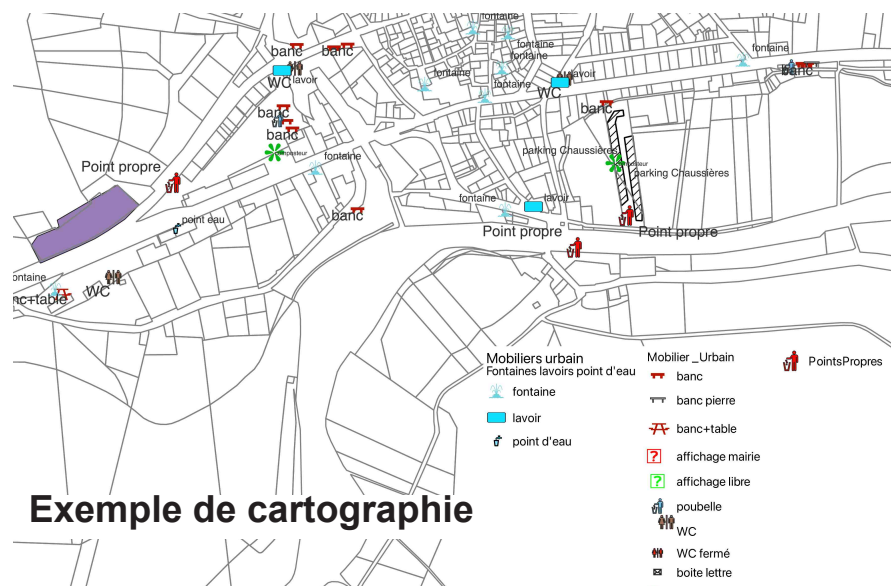
- Mobilier :

bancs (bois, pierre), banc et table
 panneaux d'affichage mairie
 panneaux d'affichage libre
 parkings vélo
 corbeilles poubelles
 points propres
 composteurs
 distributeur de sacs pour déjection canine
 Toilettes publiques : WC, WC condamné
 Composteurs

- Fontaines, lavoirs, points d'eau

- Défibrillateurs

- Miroirs routiers , etc...



Phase 2 : Nous passons à une consultation plus large ...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser aux référents cités plus haut pour voir avec eux la situation de votre village et éventuellement rejoindre le comité.

Le comité va se réunir prochainement pour fixer une date de réunion de consultation et lancer un appel à idées.

Ceci permettra d'initier une **phase 3** : synthèse des propositions et élaboration d'un plan pluri-annuel d'investissement pour des équipements nouveaux et la remise en état de certains.

Notre priorité ira pour commencer à réfléchir au stationnement des vélos, près de la zone des commerces, près de la piscine et dans des endroits centraux des villages.

contact :

jacques.malod-adj3@mairie-chatillonendiois.fr